



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Tremblay-en-France, le 16 mars 2020

Aéroports de Paris SA

### **Coronavirus : le Groupe ADP engage un plan d'optimisation opérationnel et financier**

Ainsi qu'annoncé dans le communiqué de presse publié ce jour relatif au trafic du mois de février 2020, le trafic du Groupe ADP<sup>1</sup> est, depuis le début de cette année bissextile, stable avec un total de 31,9 millions de passagers sur les 2 premiers mois de l'année (par rapport aux 2 premiers mois de l'année 2019). Le trafic de Paris Aéroport est pour sa part en progression sur cette période de 0,8 %, avec un total de 15,2 millions de passagers. A fin février, l'impact de l'épidémie de CoVid 19 sur le trafic restait donc mesuré mais s'amplifiait à Paris et sur certaines plates-formes du groupe à l'international. Entre le 1<sup>er</sup> et le 14 mars<sup>2</sup>, la baisse estimée du trafic passagers et du nombre de mouvements avions s'est accélérée sur les plates-formes parisiennes, avec une évolution respective estimée de - 29 % et de - 10 %.

Cette baisse intervient à la fin de la saison hiver. Il est de ce fait difficile de la projeter sur la saison été qui débute en avril prochain. L'impact global sur l'année 2020 dépendra à la fois de la durée de l'épisode viral et de ses conséquences sur l'économie en général et sur le transport aérien en particulier. Il dépendra également de la vitesse à laquelle l'activité reprendra après cet épisode. Les décisions des autorités européennes ou étrangères, relatives notamment à l'éventuelle fermeture de certains faisceaux de trafic, continueront d'avoir une incidence forte sur la situation des plates-formes aéroportuaires. Par ailleurs, la décision d'un moratoire sur les créneaux aériens, prise par les autorités européennes, devrait conduire les compagnies aériennes à ne plus opérer certains vols sans perdre leurs créneaux, accélérant ainsi la chute du trafic.

A date, nos hypothèses de trafic 2020<sup>3</sup> ne sont plus pertinentes. Le Groupe ADP considère qu'il ne sera pas possible d'atteindre les prévisions d'EBITDA 2020<sup>3</sup> si la tendance observée sur les 14 premiers jours de mars se poursuivait et, a fortiori, si elle devait s'amplifier. Il est par ailleurs trop tôt pour estimer les impacts de la situation sur les objectifs 2016-2020 du plan Connect 2020.

Compte tenu des incertitudes mentionnées ci-avant et du caractère évolutif de la situation en cours, le Groupe ADP communiquera ultérieurement sur des prévisions révisées et fera, en tout état de cause, un point d'étape au plus tard à l'occasion de la publication du chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> trimestre 2020 qui interviendra le 23 avril prochain.

Une analyse de sensibilité sur l'EBITDA du groupe a toutefois été réalisée. Les hypothèses de cette analyse de sensibilité sont les suivantes : (i) baisse du trafic à Paris de 25%<sup>4</sup> sur l'ensemble des faisceaux entre les mois de mars et juin ; (ii) baisse du trafic sur les autres plates-formes d'AIG et de TAV de 25 % entre les mois de mars et juillet. Compte tenu des événements passés, l'hypothèse de durée de rétablissement du trafic serait de 3 mois.

<sup>1</sup> Trafic du groupe @100% sans prendre en compte le trafic de l'aéroport d'Istanbul Atatürk en 2019. Pour information, en prenant en compte le trafic de l'aéroport d'Istanbul Atatürk en 2019, le trafic groupe à 100% est en baisse de 23,6%

<sup>2</sup> Sources : TARMAC du 1<sup>er</sup> au 10 mars 2020, SARIA du 11 au 14 mars 2020

<sup>3</sup> Cf. communiqué de presse des résultats annuels 2019 publié le 10 février 2020

<sup>4</sup> Sur la période allant du 1<sup>er</sup> au 10 mars 2020, l'évolution par rapport à 2019 est de -24,9 % (source : TARMAC)

Sur la base de ces hypothèses, la perte d'EBITDA du Groupe ADP en valeur absolue serait de l'ordre de 190 M€. Cela inclut une baisse du chiffre d'affaires du périmètre parisien de 300 M€ sur ses activités aéronautiques et commerciales. Selon ces hypothèses, le taux de marge d'EBITDA<sup>5</sup> du Groupe ADP resterait globalement stable ou serait en très légère baisse. Si la baisse du trafic était amenée à s'amplifier, ce taux de marge se dégraderait compte tenu de la rigidité de certaines des charges courantes.

Il est rappelé que cette analyse de sensibilité ne constitue ni une prévision, ni un objectif. Par ailleurs, toutes les estimations et données prospectives contenues dans le présent communiqué peuvent s'avérer inexacts et sont, en tout état de cause, sujettes à des risques, notamment ceux mentionnés ci-avant.

Le Groupe ADP engage un important plan d'optimisation opérationnel et financier. Ce plan a notamment pour but de réduire les coûts supportés par le Groupe ADP mais également de tenir compte de la situation de ses clients compagnies aériennes et de ses prestataires.

Celui-ci prend tout d'abord la forme de **fermetures d'infrastructures** sur nos plates-formes parisiennes et internationales qui devraient intervenir dans les tous prochains jours. Il s'agira en effet de concentrer l'activité sur certains terminaux pour réduire les coûts d'exploitation du Groupe ADP et des compagnies aériennes. S'agissant de Paris-Charles de Gaulle, les fermetures envisagées concernent certaines salles d'embarquement du périmètre du Hub et certains autres terminaux (notamment le hall M du terminal 2E, le terminal 2G et le terminal 3). S'agissant de Paris-Orly, les premières fermetures envisagées sont celles d'Orly 2. S'agissant des plates-formes du Groupe ADP à l'international, une fermeture totale est envisagée sur les aéroports d'Amman en Jordanie, d'Ohrid en Macédoine et de Riga en Lettonie. Une exploitation avec un trafic très faible est attendue sur les aéroports du groupe en Tunisie, en Arabie-Saoudite et à Madagascar. Les aéroports du groupe en Turquie et en Géorgie restent à ce stade ouverts même si des optimisations d'installations sont envisagées pour accompagner la décroissance du trafic.

Dans ce cadre, le Groupe ADP s'engage dans un **important plan d'économies** avec un objectif de réduction des charges courantes de l'année 2020 de l'ordre de 180 M€ dont 120 M€ à Paris. Seules les dépenses liées au bon fonctionnement de l'entreprise, garantissant la sûreté et la sécurité des opérations et celles de ses clients compagnies aériennes et passagers, seront engagées. Ce plan d'économies ne tient pas compte à ce stade d'un recours à l'activité partielle que l'entreprise envisage.

Enfin, dans le respect des règles applicables, ce plan inclura des **mesures d'accompagnement** en faveur des compagnies aériennes et des contreparties du Groupe ADP, particulièrement affectées par les effets de l'épidémie. Ainsi, le Groupe ADP suspend à compter de ce jour les redevances de stationnement pour les avions immobilisés sur les plates-formes parisiennes du fait de la crise. Les loyers et charges locatives des locaux situés dans les terminaux fermés ne seront pas dus pendant la période de fermeture de ces derniers. Dans la mesure de ses possibilités et en tenant compte de sa propre situation de trésorerie, le Groupe ADP prendra en compte les difficultés rencontrées par ses clients affectés par les effets de l'épidémie pour adapter les conditions de paiement qui leur sont applicables.

Le Groupe ADP dispose d'une trésorerie suffisante pour faire face à ses besoins courants et s'emploie à reconstituer sa trésorerie disponible pour faire face à ses engagements financiers non courants et à cette situation exceptionnelle.

#### **Augustin de Romanet, Président-directeur général d'Aéroports de Paris – Groupe ADP, a déclaré :**

*"Face à cette situation exceptionnelle, le Groupe ADP se mobilise pour atténuer les conséquences opérationnelles et économiques de cette épidémie sur ses plates-formes aéroportuaires à Paris et à l'international. Un plan sans précédent d'optimisation opérationnel et financier est lancé comprenant des mesures d'accompagnement pour nos clients. Le Groupe ADP continuera à suivre de très près l'évolution de la conjoncture et adaptera ce plan d'actions en conséquence. Je tiens à saluer l'esprit de responsabilité de tous les acteurs du secteur aérien et la forte mobilisation des collaborateurs du groupe".*

**Relations Investisseurs : Audrey Arnoux, responsable des Relations Investisseurs +33 6 61 27 07 39 – [invest@adp.fr](mailto:invest@adp.fr)**

**Contact presse : Lola Bourget, responsable du Pôle Médias et Réputation +33 1 74 25 23 23**

Le Groupe ADP aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2019, le groupe a accueilli sous sa marque Paris Aéroport, plus de 108 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,2 millions de tonnes de fret et de courrier et près de 127 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2019, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 4 700 millions d'euros et le résultat net à 588 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France, Tremblay-en-France 93290. RCS Bobigny 552 016 628.

[groupeadp.fr](http://groupeadp.fr)

<sup>5</sup> Taux de marge d'EBITDA = EBITDA / Chiffre d'affaires. Pour mémoire, ce taux était de 37,7% en 2019 (cf. communiqué de presse des résultats annuels 2019 publié le 10 février 2020)